

Règlement permanent

Article 1 : Organisateur

Nom : PULSATION COACHING ET TRAINING SPORT EVENTS

Adresse : 13220 Châteauneuf-les-Martigues

Contact : GOM Julien, 06-35-33-92-07

Article 2 : Nature de l'événement

- Epreuves Crosstraining/functional fitnes/courses/Hyrox, en salle et à l'extérieur
- Nombre de participants inférieur ou égal à 100

Article 3 : Conditions de participation

Pour participer à l'événement, chaque athlète devra remplir le formulaire d'inscription en ligne et avoir payé sa cotisation sur la plateforme Stripe. Tout paiement est réputé définitif.

L'organisateur se réserve le droit de modifier la date, l'heure et le format de la compétition, de reporter ou d'annuler la compétition pour toutes raisons. En cas d'annulation par l'organisateur, le remboursement sera possible mais déduit des frais de paiement à la plateforme.

- Age minimum : 18 ans et à partir de 16 ans avec autorisation parentale et CNI
- Certificat médical daté de moins de trois mois avec la mention « non contre-indication à la pratique du Crosstraining/functional fitnes et/ou Hyrox en compétition (valable un an) à envoyer par mail à : jmagom@sfr.fr ou valider l'accord de participation en ligne.

Article 4 : Engagement des participants

Les participants s'engagent à respecter les consignes de sécurité ainsi que le personnel bénévole. Il doit signaler toute douleur, malaise et blessure. En s'inscrivant à l'événement, l'athlète déclare expressément être conscient des dangers spécifiques liés à l'événement (de l'entorse à l'AVC, la paralysie ou la crise cardiaque) et ne présenter aucun problème de santé incompatible avec sa participation. Il est informé de l'intérêt de souscrire une assurance de responsabilité civile et accident pour tout type de dommages matériels ou corporels à un tiers.

Les affaires personnelles sont sous la responsabilité des participants.

Article 5 : Comportement et sanctions

Disqualification ou exclusion sans aucun remboursement, pour comportement dangereux, non-respect du règlement permanent ainsi que du règlement intérieur de la salle Pulsation Coaching et également pour fausses informations personnelles données.

Article 5 : Droit à l'image et données personnelles

- Utilisation des photos/vidéos à des fins de communication non commerciale sauf opposition écrite, sur tous supports et sans limite de temps.
- Données personnelles utilisées uniquement pour l'événement et conservées conformément au RGPD

Article 6 : droit applicable

- Droit français, juridiction compétente en cas de litige

**La participation à l'événement sportif vaut acceptation pleine et entière
du présent règlement**

